



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Solidarités
et de la santé

Ministère de l'Agriculture
et de l'alimentation

Paris, le 23 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

— **Le Programme national de l'alimentation et de la nutrition : pour une alimentation de qualité, favorable à la santé et ancrée dans les territoires** —

En visite en Seine Saint-Denis, le directeur général de la Santé et le directeur général de l'Alimentation, représentant la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn et le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Didier Guillaume, ont lancé le 23 septembre le Programme National de l'Alimentation et de la Nutrition (PNAN). Ce programme fixe le cap de la politique de l'alimentation et de la nutrition du gouvernement pour les cinq années à venir.

Le Directeur général de la Santé, Jérôme SALOMON et le Directeur général de l'Alimentation, Bruno FERREIRA se sont rendus, ce 23 septembre 2019, dans la ville de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), commune très engagée dans l'éducation à l'alimentation, la promotion de l'activité physique, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la qualité de la restauration collective. Ils ont présenté les grandes lignes du nouveau PNAN et pris connaissance de l'application concrète dans le fonctionnement d'un établissement de restauration collective géré par la municipalité.

Dans un contexte de forte attente sociétale, le PNAN sera l'un des moteurs de la transition agricole et alimentaire. L'objectif, dans la continuité des Etats généraux de l'alimentation et de la Stratégie nationale de santé, est de promouvoir des choix favorables à la santé et respectueux de l'environnement tout en réduisant les inégalités d'accès à une alimentation durable et de qualité.

Porté par les deux ministères, le PNAN réunit pour la première fois les actions du [Programme National pour l'Alimentation \(PNA 3\)](#) et du [Programme National Nutrition Santé \(PNNS 4\)](#) qui déclinent dans une approche intégrée la politique du gouvernement en matière d'alimentation et de nutrition.

Le Gouvernement travaillera avec les acteurs économiques afin d'obtenir un engagement ferme de réduction des quantités de sel, en particulier dans le pain, de sucre et de gras dans les aliments dès 2020. Chacun pourra également bénéficier, d'ici 2022, d'une montée en gamme de la restauration collective avec une offre de 50% de produits bio, durables et de qualité.

Contacts presse :

Service de presse Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr
Service de presse Direction générale de la Santé - Tel : 01 40 56 84 00 ; presse-dgs@sante.gouv.fr

Cette politique de l'alimentation et de la nutrition vise également à favoriser des comportements plus bénéfiques pour la santé. C'est pourquoi en octobre 2019 une campagne de promotion des nouvelles recommandations pour l'alimentation et l'activité physique du PNNS, portée par Santé Publique France, sera diffusée dans les médias (télévision, internet) et auprès des professionnels de santé. Les deux Ministères continueront à promouvoir le Nutri-Score, en magasin, en ligne et l'adapteront à la restauration collective, et également au niveau européen.

Le PNAN vise également à lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaires, en étendant à la restauration collective et aux industriels l'obligation des démarches pour favoriser les dons auprès des associations d'aide alimentaire. La journée nationale « les coulisses de l'alimentation », sur le modèle des journées du patrimoine, qui sera organisée en 2020, illustre la volonté de renforcer l'éducation à l'alimentation et de valoriser notre patrimoine culinaire d'exception.

Les représentants du ministère des Solidarités et de la Santé et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Jérôme SALOMON et Bruno FERREIRA, ont rappelé qu'au-delà de la mobilisation des pouvoirs publics, l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire ont chacun un rôle à jouer dans l'évolution de l'offre alimentaire, pour proposer à tous une alimentation de qualité et favorable à la santé.

Consulter le [Programme national de l'alimentation et de la nutrition \(PNAN\)](#)